

Privilèges accordés aux membres réguliers

Les membres du Conseil des Viandes du Canada :

- reçoivent des mises à jour sur le cadre de réglementation, des questions touchant l'inspection, et des sujets d'ordre technique ;
- participent à l'élaboration de la position du Conseil et de l'industrie sur les questions touchant les transformateurs de viande sous inspection fédérale ;
- se rencontrent avec le gouvernement—l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé Canada—communiquant ainsi les positions de l'industrie et influençant les réglementations ;
- travaillent ensemble avec les membres du Conseil pour résoudre les questions en commun ; et
- ont accès au personnel du Conseil qui, avec leurs connaissances, peuvent aider les membres avec des questions réglementaires.

Les membres réguliers sont accordés l'entièreté des privilèges rattachés à l'adhésion, notamment :

- représentativité sur les comités du Conseil, notamment ceux qui traitent des questions portant sur le bœuf, le porc, et technique.
- droit de vote sur toutes les questions transmises aux membres, ainsi qu'au réunion d'affaires annuelle des membres.
- éligibilité pour élection au conseil d'administration et au comité exécutif.
- inscription aux conférences et symposiums à un prix réduit pour membres ;
- le droit au prix réduit pour membres pour les événements du American Meat Institute ;
- adhésion automatique à l'Association scientifique canadienne de la viande, et le droit d'adhésion au Canada porc international ; et
- invitations à des activités sociales du Conseil, notamment le tournoi de pêche Sheep's Head, le tournoi de golf de l'Ouest et le tournoi de golf Invitation du Conseil des Viandes du Canada.

La correspondance aux membres comprends :

- la réception du bulletin bimensuel à l'intention des membres et de la mise à jour technique ;
- la réception de lettres d'information, chroniques sur les réalisations et nouvelles de l'industrie ; et
- accès à la section du site Web du Conseil réservée aux membres.

Les contributions des membres du Conseil des Viandes du Canada servent à influencer et à façonner l'orientation du secteur de la viande.

Devenez membre—assurez-vous que le point de vue votre compagnie soit entendu !

Conseil des Viandes du Canada Membres réguliers

Agromex Inc.
Aliments ASTA Inc.
Aliments Trans Gras Inc. (Les)
Atrahan Transformation Inc.
Bouvry Exports Calgary Ltd.
Cargill Meat Solutions
Conestoga Meat Packers Ltd.
Corsetti Meat Packers Ltd.
Country Prime Meats
Delft Blue Inc. / Ecolait Ltee
Donald's Fine Foods
Emballages C&C Packing Inc.
European Quality Meats & Sausages
Freybe Gourmet Foods
Groupe CNP
Jadee Meat Products Ltd.
Levinoff-Colbex S.E.C.
Lucyporc / Transformation BLF
Maple Leaf Meats
Metro Richelieu Inc.
Midtown Meats Ltd.
Montpak International Inc.
Multi Portions Inc.
New Zealand and Australian
Lamb Company Ltd.
Olymel S.E.C.
Or-Fil Meats International Inc.
Orviande / Les Viandes Tradeco Inc.
Piller Sausages & Delicatessens Ltd.
Produits Alimentaires Viau Inc.
Quality Meat Packers Ltd.
Ryding-Regency Meat Packers
Santa Maria Foods ULC
Springhill Farms
St. Helen's Meat Packers Ltd.
Sun Valley Foods Inc.
Trochu Meat Processors / Sunterra Farms
Vantage Foods Inc.
Viandes du Breton Inc. (Les)
Viandes Dubreuil Inc.
Viandes Seficlo Inc.
White Veal Meat Packers Ltd./
Les Viandes de Valleyfield Inc.
XL Foods Inc.
Zadi Foods Ltd.

Mis à jour mars 2010

Conseil des Viandes du Canada Membres associés

3M Canada Company
A.N. Deringer Inc.
AJC International
B.W. Cooney & Associates Ltd.
Bassett Walker International Inc.
bioMérieux Canada Inc.
Brecon Foods Inc.
Cam-Scott Transport Ltd.
Canada Beef Export Federation
Canada Compound Corporation
Canadian American Boxed Meat Corp.
Canworld Foods Ltd.
Chisholm Ltd., Ronald A.
Cryovac - Sealed Air Corp.
Curwood Inc.
Design Label Systems
Dupont Qualicon
Eastern Meat Solutions
Ecolab Co. (Food & Beverage Division)
Elanco Animal Health
Epsilon Chemicals Ltd.
ESS-FOOD A/S
Export Packers Company Ltd.
First Spice Mixing Co.
Frigo Royal
Gaspour Fermes St-Canut Farms
Global Food Horizons Inc.
Golden Interbridge Trading Inc.
Gridpath Solutions Inc.
Griffith Laboratories Limited
Groupe Alimonco Inc.
Handtmann Canada Ltd.
HAP Foods Canada Ltd.
Heat Sealing Packaging
Hermann Laue Spice Co. Inc.
P.J. Impex Inc.
Ingrédients Alimentaires BSA Inc. (Les)
Janada Trading Ltd.
Jarvis Industries Canada Ltd.
JohnsonDiversey
Kerry Ingredients & Flavours
Kristom Canada
L.N. Reynolds Co. Ltd.
Malabar Super Spice Co. Ltd.
Marcus Food Co.
Marel Food Systems
Maxxam Analytics
McCormick Canada Inc.
Meat & Commerce
Melrose International Trading Ltd.
Montour Ltée.
Multivac Canada Inc.
National Starch ULC
Newly Weds Foods Corp.
Nitta Casings (Canada) Ltd.
Norampac Inc.
P.A.R. Marketing
Packall Packaging Inc.
Packpro Systems Inc.
Pemberton & Associates Inc.
Purac America Inc.
Quality Processors
Red Arrow Products LLC
Reiser (Canada) Limited
Rothsay Recycling
Sanimax
Seapass Trading Inc.
Silliker Canada Co.
STC food inc
Terfloth & Cie. (Canada) Inc.
Tri-Meats Inc.
Viscofan Canada Inc.
Viskase Canada Inc.
VLM Food Trading International Inc.
West Coast Reduction Ltd.
Wilkinson Foods International Ltd.
Winpak Ltd.

Mis à jour mars 2010

Privilèges accordés aux membres associés

Les membres associés ont l'opportunité de :

- nouer des relations d'affaires ;
- avoir accès à des renseignements technique et réglementaire à jour ;
- contribuer à l'élaboration des positions de l'industrie ;
- créer des liens avec différents ministères et organismes gouvernementaux.
- communiquer avec le personnel du Conseil pour assister avec les questions réglementaires ; et
- rehausser sa réputation au Canada et à l'étranger.

Les privilèges rattachés à l'adhésion comme membres associé suivent :

- représentativité sur les comités du Conseil, notamment ceux qui traitent des questions portant sur le bœuf, le porc, et technique ;
- éligibilité pour élection au conseil d'administration ;
- représentativité à la réunion d'affaires annuelle (sans droit de vote) ;
- inscription aux conférences et symposiums à un prix réduit pour membres ;
- le droit au prix réduit pour membres pour les événements du American Meat Institute ;
- adhésion automatique à l'Association scientifique canadienne de la viande, et le droit d'adhésion au Canada porc international ; et
- invitations à des activités sociales du Conseil, notamment le tournoi de pêche Sheep's Head, le tournoi de golf de l'Ouest et le tournoi de golf Invitation du Conseil des Viandes du Canada.

La correspondance aux membres comprends :

- la réception du bulletin bimensuel à l'intention des membres et de la mise à jour technique ;
- la réception de lettres d'information, chroniques sur les réalisations et nouvelles de l'industrie ; et
- accès à la section du site Web du Conseil réservée aux membres.

Les membres associés ont le bénéfice de l'interaction avec les membres réguliers.

Participation aux événements sociaux, conférences et symposiums permet aux membres associés de rencontrer les membres, en plus de l'acquisition de connaissances par rapport aux problématiques de l'industries.

Un lien direct vers la page Web de votre entreprise à partir du Site Web du Conseil offre l'opportunité d'exposition pour le membres.

Conseil des Viandes du Canada
955 croissant Green Valley, pièce 305
Ottawa, Ontario, Canada K2C 3V4

Tél. : (613) 729-3911

Télé. : (613) 729-4997

Courriel : info@cmc-cvc.com

Site Web : www.cmc-cvc.com



Grille des frais d'adhésion 2010

Les membres du Conseil des Viandes du Canada appartiennent à l'un des deux groupes distincts ci-dessous.

A. Membres réguliers

Cette catégorie comprend les exploitants d'usines d'abattage et de transformation de la viande qui exploitent des usines agréées en vertu de la *Loi sur l'inspection des viandes* (Canada) et du règlement connexe.

Les frais d'adhésion annuels de ces membres sont calculés d'après le nombre totale des employés (comprenant l'usine de production, ventes, administration, etc. - à temps pleins).

Les frais d'adhésion s'élèvent à 34 \$ par employé. Ils sont ensuite assujettis à une limite de cotisation minimale de 3 570 \$ si moins de 106 employés. La cotisation maximale est 94 000 \$

Les frais des membres réguliers sont facturés trimestriellement, vers le début de chaque trimestre.

B. Membres associés

Cette catégorie regroupe les entreprises qui fournissent des biens et des services aux membres réguliers, notamment des ingrédients, des services d'encaissement et d'emballage, de l'équipement, des services commerciaux, des désinfectants, des services consultatifs ou bancaires.

Les frais annuels d'adhésion des membres associés se chiffrent à 3 570 \$ par entreprise et ils sont facturés trimestriellement, vers le début de chaque trimestre.

Notez que tout les frais sont en devise canadienne.

Langue de correspondance:

Anglais Français

Anglais et Français

DEMANDE D'ADHÉSION DE MEMBRE RÉGULIER

1. Nom de compagnie : _____

2. Faisant aussi affaire sous le nom : _____

3. Président de la firme : _____ 4. Entreprise fondée en : _____

5. Adresse du siège social :

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postale : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____ Site web : _____

6. Contact principal à la réception de tous envois et à toute facturation du Conseil :

Nom : _____ Titre : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____ Courriel : _____

7. Veuillez indiquer tous les établissements engagés dans l'abattage et/ou la transformation de la viande, incluant les filiales qui vous appartiennent.

NUMÉRO D'ÉTABLISSEMENT	LOCALITÉ	NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS DE PRODUCTION EN USINE	NOMBRE D'INSPECTEUR DE VIANDE

8. Détails des opérations :

a. Abattage : Bovins Veaux Porcs Moutons & agneaux Volaille Autres

b. Gamme complète d'abattage et de transformation : Boeuf en boîte Coupe de porc Autres

c. Transformation seulement (salage/fumage/viandes cuites/saucisses/etc.)

d. Autres (spécifiez): _____

9. Les membres du Conseil des Viandes du Canada ont également le droit d'être membre de **Canada Porc International**.

Désirez-vous également faire application au Canada Porc International? Oui Non

Si oui, dans quelle catégorie ? Abattoirs et ateliers de découpe Entreprises de transformation

Retournez ce formulaire avec un chèque de 1000\$ au :

Conseil des Viandes du Canada

305-955 croissant Green Valley, Ottawa ON K2C 3V4

T: 613-729-3911 ; F: 613-729-4997 ; E: info@cmc-cvc.com

OU vous pouvez fournir vos données de carte de crédit :

Nom: _____

CC #: _____ Exp: _____

Signature: _____

Un chèque est exigé pour que votre application soit traitée par notre Conseil d'administration. Le chèque sera déposé et considéré un acompte sur vos frais d'adhésion seulement si votre application est acceptée, et il vous sera retourné si votre application est refusée.

Les soussignés, en qualité de représentants autorisés d'une firme qui possède un établissement sous la Loi de l'Inspection des Viandes du Canada, demandent par la présente à devenir membre du Conseil des Viandes du Canada et certifient que les informations suivantes sont vraies et précises.

Nom : _____

Signature : _____

Titre : _____

Date : _____

Langue de correspondance:

- Anglais seulement
 Français seulement
 Bilingue

DEMANDE D'ADHÉSION DE MEMBRE ASSOCIÉ

1. Nom de compagnie : _____

2. Faisant aussi affaire sous le nom : _____

3. Président de la firme : _____ 4. Entreprise fondée en : _____

5. Adresse du siège social : Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postale : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____ Site web : _____

6. Contact principal à la réception de tous envois et à toute facturation du Conseil :

Nom : _____ Titre : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postale : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____ Courriel : _____

7. Indiquez la catégorie de membre pour laquelle que vous, personne/société/coopérative/entreprise corporative, appliquez :

Membre associé/secteur viande: ne rencontre pas les critères pour être membre régulier mais opère des établissements enregistrés sous la Loi sur l'inspection des viandes du Canada, dans lequel ou lesquels, la viande est préparée et/ou transformée pour la consommation humaine. Le fonctionnement des dits établissements est secondaire à une autre activité qui génère les principaux revenus, telle la production d'animaux pour la viande, la vente de viande et/ou produits de la viande via les magasins de détail et/ou les établissements de services alimentaires.

Membre associé/fondoir: opère un ou plusieurs fondoirs soumis à la Loi sur l'inspection des viandes du Canada.

Membre associé-étranger: exploite un, ou plusieurs établissements, assujetti à la législation sur l'inspection des viandes d'un gouvernement étranger, laquelle équivaut à la Loi sur l'inspection des viandes du Canada, mais qui n'exploite pas d'établissements au Canada.

Membre associé/fournisseur: fournit des biens et/ou des services à l'industrie de la transformation de la viande.

8. Détails des opérations :

Commerce Emballage Entreposage Équarrissage Équipement Fournisseurs de services Hygiène

Ingrédients Recherche&développement Transformation Autre (*spécifiez*) : _____

9. Veuillez décrire brièvement les biens et/ou services que vous fournissez. Cette description sera publiée sur le site web du Conseil des Viandes du Canada (www.cmc-cvc.com). _____

10. Veuillez inscrire les noms de quatre transformateurs canadiens de viande avec qui vous faites affaires.

11. Les membres associés du Conseil des Viandes du Canada qui exploitent des maisons de commerce ont également le droit d'être membre de **Canada Porc International**.

Désirez-vous également faire application pour le Canada Porc International? Oui Non

Retournez ce formulaire avec un chèque de 1000\$ au :

Conseil des Viandes du Canada

305-955 croissant Green Valley, Ottawa ON K2C 3V4

T: 613-729-3911 ; F: 613-729-4997 ; E: info@cmc-cvc.com

OU vous pouvez fournir vos données de carte de crédit :

Nom: _____

CC #: _____ Exp: _____

Signature: _____

Un chèque est exigé pour que votre application soit traitée par notre Conseil d'administration. Le chèque sera déposé seulement si votre application est acceptée et sera retourné si votre application est refusée

Les soussignés, en qualité de représentants autorisés d'une firme qui possède un établissement sous la Loi de l'Inspection des Viandes du Canada, demandent par la présente à devenir membre du Conseil des Viandes du Canada et certifient que les informations suivantes sont vraies et précises.

Nom : _____

Signature : _____

Titre : _____

Date : _____



Qui sommes-nous...

Créée en 1991, Canada Porc International est l'agence de promotion des exportations de l'industrie canadienne du porc. C'est une entreprise conjointe du Conseil des Viandes du Canada, qui représente abattoirs et maisons de commerce, et du Conseil canadien du porc, l'association nationale des producteurs de porcs. L'industrie canadienne du porc s'est engagée à satisfaire sa clientèle et à diversifier et accroître ses exportations par l'entremise de Canada Porc International qui a été mise en place pour:

- renseigner les clients à l'étranger sur l'industrie canadienne du porc et ses produits;
- oeuvrer avec le gouvernement canadien et nos partenaires commerciaux pour régler des problèmes d'accès à l'étranger qui affectent les exportations canadiennes de porc;
- développer, coordonner et mettre en oeuvre la promotion générique internationale de l'industrie canadienne du porc; et
- informer l'industrie canadienne sur l'évolution des marchés d'exportation.

Par conséquent, Canada Porc International concentre donc ses efforts sur les activités suivantes: activités de promotion dans nos principaux marchés, élaboration de matériel promotionnel, recherche d'occasions de marché à l'étranger et information fournie à nos clients étrangers sur la

Les privilèges des membres...

- * Assister aux activités de Canada Porc International à l'étranger et bénéficier de l'assistance financière pour participer aux foires et séminaires.
- * Assistance financière pour les déplacements (missions à l'interne et à l'externe).
- * Paraître dans l'annuaire de Canada Porc International qui est utilisé comme l'annuaire officiel par les exportateurs de porcs canadiens.
- * Réception du bulletin mensuel.
- * Réception des statistiques mensuelles d'exportation de porcs en plus des statistiques provinciales d'exportation bisannuelles.
- * Réception des points chauds pour le commerce.
- * Matériels promotionnels, tel que l'acheteur de porc canadien et la charte des coupes d'exportation de porc, disponible pour vous en plusieurs langues.

Abattoirs et ateliers de découpe

Agromex Inc.
Aliments ASTA Inc.
Atrahan Transformation Inc.
Conestoga Meat Packers Ltd.
Donald's Fine Foods
Gaspior—Fermes St-Canut Farms
Lucyporc/Transformation BLF
Maple Leaf Pork
Olymel
Quality Meat Packers Ltd.
Springhill Farms
Trochu Meat Processors/Sunterra Farms
Viandes du Breton Inc. (Les)
Viandes DuBreuil

Entreprises de transformation

Les Aliments Trans Gras Inc.
Emballages C&C Packing Inc.
Groupe CNP
Midtown Meats Ltd.
Multi Portions Inc.
Orviande
Or-Fil Meats International Inc.
Viandes Seficlo Inc.

Maisons de commerce

Bassett Walker International Inc.
Brecon Foods Inc.
B. Terfloth & Cie. (Canada) Inc.
Canadian American Boxed Meat Corp.
Canworld Foods Ltd.
Chisholm Ltd., Ronald A.
ESS-FOOD A/S
Export Packers Company Ltd.
Global Food Horizons Inc.
Golden Interbridge Trading Inc.
Groupe Alimonco Inc.
Janada Trading Ltd.
Kristom Canada
Marcus Food Co.
Meat & Commerce
Melrose International Trading Ltd.
P.A.R. Marketing
P.J. Impex Inc.
Seapass Trading Inc.
Tr-Meats Inc.
VLM Food Trading International Inc.
Wilkinson Foods International Ltd.

Visit our website: <http://www.canadapork.com>

Mise à jour mars 2010



Grille des frais d'adhésion de Canada Porc International 2010

Veillez noter que seuls les membres du Conseil des Viandes du Canada sont éligibles à devenir membre de Canada Porc International sous les catégories A, B ou C.

Les frais d'adhésion de Canada Porc International sont déterminés en fonction de l'appartenance du membre à l'un des quatre groupes distincts ci-dessous.

A. Abattoirs et ateliers de découpe

Cette catégorie comprend les exploitants d'usines d'abattage de porc qui opèrent des usines agréées en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes (Canada) et du règlement connexe et qui sont membres du Conseil des Viandes du Canada.

Les frais d'adhésion annuels de ces membres sont calculés selon le nombre de porcs abattus par année. La formule actuelle utilisée en 2009 était 1,4 sous par porc abattu jusqu'à un maximum de 52 000 \$. Le minimum pour les frais annuels est de 1 000 \$.

B. Entreprises de transformation

Cette catégorie comprend les exploitants d'usines de transformation de porc qui opèrent des usines agréées en vertu de la Loi sur l'inspection des viandes (Canada) et du règlement connexe et qui sont membres du Conseil des Viandes du Canada.

Les frais annuels d'adhésion sont de 6 000 \$.

C. Maisons de commerce

Maisons de commerce de porc qui sont membres du Conseil des Viandes du Canada.

Les frais annuels d'adhésion sont de 6 000 \$.

Toute compagnie éligible de devenir membre sous les catégories A, B ou C est facturée annuellement en avril par le Conseil des Viandes du Canada. Tous chèques doivent être payables au Conseil des Viandes du Canada.

D. Membres partenaires et alliés

Les associations provinciales de producteurs de porcs, les membres partenaires du gouvernement et de l'industrie et les membres affiliés sont facturés directement par Canada Porc International puisque les membres de cette catégorie ne sont pas obligés d'être membre du Conseil des Viandes du Canada.